

Mirabeau

Une COMMUNE qui reste très ATTRACTIVE

Le maire a convié les habitants à une réunion publique autour du projet du plan local d'urbanisme. Une toute première réunion publique concernant le PLU qui devait réunir une cinquantaine de Mirabelens. Rappelons que depuis le vote de la loi Solidarité Renouvellement Urbain en 2000, le PLU remplace le POS, pour une approche plus globale de l'urbanisation, en vue de mieux anticiper l'évolution et donc l'avenir.

Il s'agissait pour l'heure de présenter le projet, recueillir l'avis des habitants et débattre des enjeux et orientations retenues.

Après accueil et présentation par Serge Carel, maire de la commune, assisté de Sébastien Bougerol, adjoint à l'urbanisme, en charge du dossier, Claire Lungo, urbaniste à l'UrbAlp, missionnée pour l'étude, déclinait le projet sous power point

Il s'agissait ici d'une version synthétique du rapport de près de 300 pages, que l'on peut retrouver

d'ailleurs sur le site de la commune. Parmi les points importants à retenir, notons que Mirabeau « reste une commune très attractive au sein de son bassin de vie ».

Sur quels critères ce plan a-t-il été bâti ? Principalement sur le dynamisme du village pour lequel il y a lieu de maîtriser la démographie, « garantir une offre de logements diversifiés, maintenir une vie économique dynamique ». Il est donc nécessaire pour ce faire, de recentrer l'urbanisation autour du village, en tenant compte des hameaux, améliorant les déplacements, tout en intégrant la présence des risques naturels. Enfin, il convient de « préserver les richesses » : protéger les secteurs environnementaux et écologiques, maintenir le caractère agricole du territoire (59% du territoire utilisé et 10 sièges d'exploitation), préserver les richesses paysagères et bâties et les ressources locales.

Pour ce qui est principalement de l'urbanisation, il apparaît nécessaire



à terme de créer 38 logements nouveaux. Différents plans ont été exposés, mettant en évidence la zone de renouvellement urbain qui se concentre essentiellement sur le village, ainsi que le potentiel constructible de la carte communale. Sont ainsi mis en évidence 5,1 ha dont 0,8 ha de « dents creuses » qui devraient être proposées à l'urbanisation en priorité, notamment dans le secteur entourant le groupe scolaire.

L'extension du bâti, et par conséquent, l'accroissement de la population et du trafic, ont amené tout naturellement un questionnement chez certains. A commencer par le stationnement dans le centre. Et l'urbaniste de les rassurer : « il faut améliorer l'offre de stationnement dans le village... Et anticiper ainsi sur le long terme ». Devant

l'inquiétude de voir plus de véhicule circuler dans le centre, l'idée avancée est de créer « des liaisons douces notamment entre le quartier de la Condamine jusqu'à l'école pour éviter de prendre une voiture et pouvoir circuler à pied en toute sécurité ». Enfin, point noir relevé : la traversée du centre ancien qui pose, par son étroitesse, des problèmes d'accessibilité voire même parfois de sécurité. Ainsi, le PLU propose à long terme la création d'une déviation de contournement.

Mais dans l'assistance on réplique ainsi : « Si on ajoute plus de logements cela va poser encore plus de problèmes ! La déviation, c'est la priorité, il ne faut pas agrandir tant qu'elle n'a pas été faite... ». Se voulant rassurant, le maire affirme qu'il sera fait en sorte

qu'il y ait moins de constructions en amont. Quant au tracé de l'hypothétique déviation, il semble que l'existante déviation poids lourds non goudronnée, ne soit pas dans les projets : lieu de ballade « sentimentale » pour les uns, sa requalification serait « trop onéreuse de toute façon » pour d'autres... La commune envisagerait d'autres tracés qui sont pour l'instant à l'étude...

Dans les semaines qui viennent, le travail se poursuivra notamment sur le zonage, avant le prochain rendez-vous avec la population prévu en octobre. Différentes étapes nécessaires légales et administratives notamment sont au calendrier. Une fois approuvé et voté, le PLU devrait voir le jour si tout va bien à la fin de l'année 2018.

Françoise DENOYER



Une assemblée attentive.